



AMÉNAGEMENT ET PERTURBATIONS DES FORÊTS

INDICATEURS CANADIENS DE
DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT



Citation proposée pour le présent document : Environnement et Changement climatique Canada (2025), Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Aménagement et perturbations des forêts. Consulté le *jour mois année*.

Disponible à : <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/amenagement-perturbations-forets.html>.

Catégorie No : En4-144/14-1-2025F-PDF

ISBN : 978-0-660-75431-4

Code du projet : EC25115

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

Édifice Place Vincent Massey

351, boul. Saint-Joseph

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Sans frais : 1-800-668-6767

Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre d'Environnement et Changement climatique Canada, 2025

Also available in English

INDICATEURS CANADIENS DE DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

AMÉNAGEMENT ET PERTURBATIONS DES FORÊTS

juillet 2025

Table des matières

Aménagement et perturbations des forêts	5
Récolte de bois	5
Récolte annuelle du bois par rapport à l'approvisionnement durable en bois	5
Perturbations des forêts	6
Nombre de feux de forêt et superficie brûlée	6
Superficie perturbée par les insectes	9
Superficie totale estimée du déboisement annuel	9
Régénération des forêts	10
À propos de l'indicateur	12
Ce que mesure l'indicateur	12
Pourquoi cet indicateur est important	12
Initiatives connexes	13
Indicateurs connexes	13
Sources de données et méthodes	14
Sources de données	14
Méthodes	15
Mises en garde et limites	18
Ressources	19
Références	19
Annexe A. Tableaux de données utilisées pour les figures	21

Liste des figures

Figure 1. Approvisionnement durable maximal en bois et récolte annuelle de bois rond industriel, Canada, de 1990 à 2022.....	5
Figure 2. Nombre de feux de forêt par région, Canada, de 1990 à 2023	7
Figure 3. Superficie brûlée par des incendies de forêt par région, Canada, de 1990 à 2023	7
Figure 4. Superficie perturbée par les insectes, Canada, de 1990 à 2022	9
Figure 5. Superficie totale estimée du déboisement annuel, Canada, de 1990 à 2022	10
Figure 6. Superficie totale plantée et semée, Canada, de 1990 à 2022	11

Liste des tableaux

Tableau A.1. Données pour la figure 1. Approvisionnement durable maximal en bois et récolte annuelle de bois rond industriel, Canada, de 1990 à 2022.....	21
Tableau A.2. Données pour la figure 2. Nombre de feux de forêt par région, Canada, de 1990 à 2023	22
Tableau A.3. Données pour la figure 3. Superficie brûlée par des incendies de forêt par région, Canada, de 1990 à 2023.....	23
Tableau A.4. Données pour la figure 4. Superficie perturbée par les insectes de modérée à sévère au Canada, de 1990 à 2022.....	24
Tableau A.5. Données pour la figure 5. Superficie totale estimée du déboisement annuel, Canada, de 1990 à 2022.....	25
Tableau A.6. Données pour la figure 6. Superficie totale plantée et semée, Canada, de 1990 à 2022	26

Aménagement et perturbations des forêts

En 2022, les forêts du Canada représentaient une superficie approximative de 3,7 millions de kilomètres carrés (environ 40 % de la superficie terrestre du Canada), soit environ 9 % des forêts mondiales. Une grande partie de ces forêts se développe dans la zone boréale, où plus de 2,8 millions de kilomètres carrés sont entrecoupés de lacs, de milieux humides et d'autres écosystèmes. Les écosystèmes forestiers riches du Canada offrent d'importants avantages environnementaux, sociaux et culturels, ainsi que des possibilités de développement économique responsable.¹ L'indicateur présente une série de mesures couvrant la récolte du bois, les perturbations forestières et la régénération des forêts.

Récolte de bois

Cette section compare la quantité totale de bois récoltée avec l'approvisionnement durable en bois. Pour que les forêts puissent continuer à fournir du bois, les récoltes doivent rester dans des limites durables. L'approvisionnement durable en bois est défini comme le volume de bois potentiel qui est récolté de façon durable tel que déterminé par une analyse complexe des considérations écologiques, économiques et sociales.

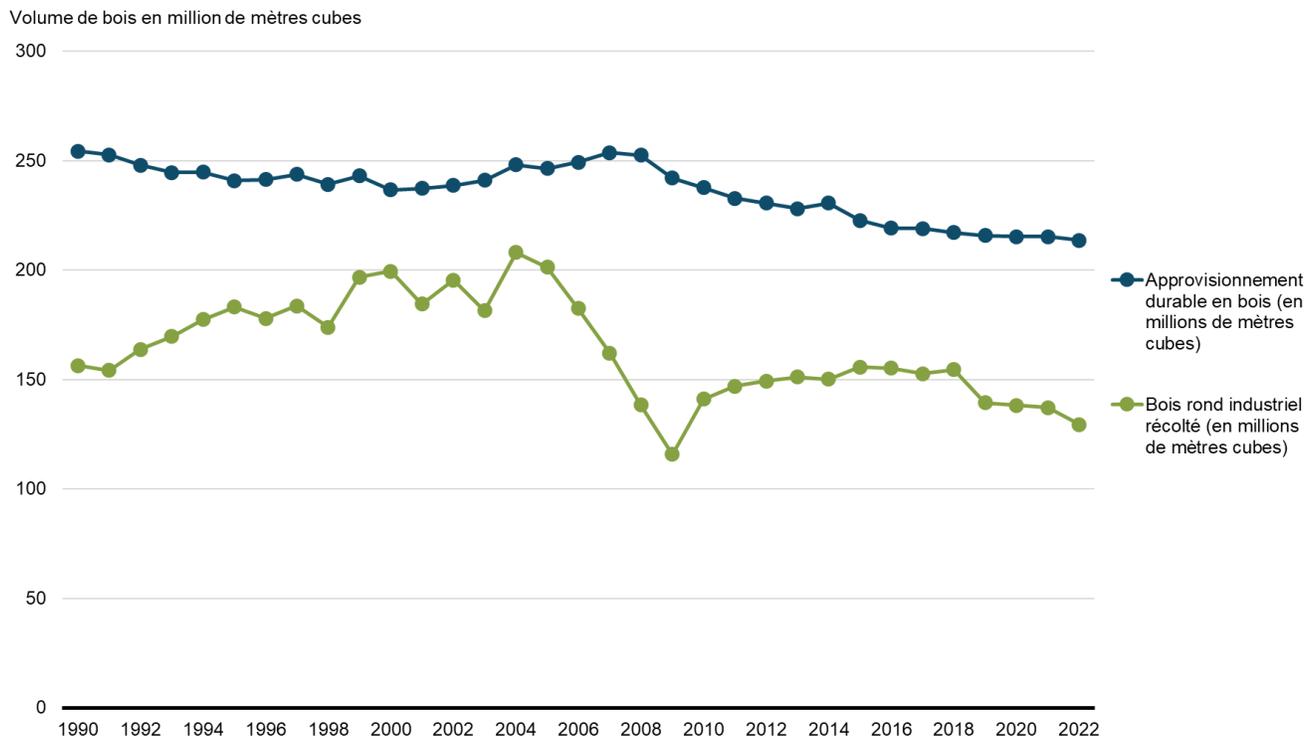
Récolte annuelle du bois par rapport à l'approvisionnement durable en bois

Aperçu des résultats

En 2022 :

- l'approvisionnement durable en bois du Canada était d'environ 214 millions de mètres cubes;
- la quantité de bois rond industriel récoltée en 2022 était de 130 millions de mètres cubes, ce qui représente environ 61 % de l'approvisionnement durable en bois.

Figure 1. Approvisionnement durable maximal en bois et récolte annuelle de bois rond industriel, Canada, de 1990 à 2022



¹ Ressources naturelles Canada (2025) [Rapport annuel sur l'état des forêts au Canada](#). Consulté le 16 juillet 2025.

Remarque : Les données sur l'approvisionnement durable en bois présentées concernent uniquement le bois rond industriel, qui est destiné à être livré à une usine (par exemple, les billes et billons et le bois à pâte) et comprend également les poteaux et les pieux. La colonne récoltée totale de bois rond comprend la récolte de bois rond industriel, de bois de foyer et de bois de chauffage.

Source : Conseil canadien des ministres des forêts (2024) [Base de données nationale sur les forêts](#).

La récolte annuelle de bois rond industriel a atteint un sommet de 208 millions de mètres cubes en 2004, pour graduellement descendre à un creux de 116 millions de mètres cubes en 2009. En 2022, la récolte annuelle de bois rond industriel était d'environ 130 millions de mètres cubes. Cette tendance est principalement attribuable à des facteurs économiques, comme l'effondrement du marché du logement aux États-Unis en 2008 et le ralentissement économique mondial qui a suivi, qui ont entraîné une diminution de la demande pour les produits de bois d'œuvre et des pâtes et papiers canadiens. La diminution de la récolte en 2022 par rapport à 2021 est principalement attribuable à la diminution nette des volumes de bois récoltés en Colombie-Britannique et au Québec.

L'approvisionnement en bois et le volume de bois récolté fluctuent en fonction d'un large éventail de facteurs écologiques, sociaux et économiques. Les changements dans l'approvisionnement durable en bois sont en grande partie le résultat de modifications dans les objectifs de gestion forestière des provinces. Par exemple l'approvisionnement durable en bois peut être réduit pour conserver l'habitat des animaux, ou encore il peut être augmenté pour récolter le bois endommagé par les insectes. Comparer la quantité de bois récoltée à l'approvisionnement durable en bois est une façon de faire le suivi de la gestion forestière.

Le Canada est déterminé à [gérer les forêts de façon durable](#), qui est définie comme « une gestion qui maintient et améliore la santé à long terme des écosystèmes forestiers au profit de tous les êtres vivants tout en offrant des possibilités environnementales, économiques, sociales et culturelles pour les générations actuelles et futures ». ² Dans la pratique, la gestion durable des forêts signifie que celles-ci fournissent un large éventail de biens et de services à long terme. Par conséquent, les gestionnaires forestiers planifient les niveaux de récolte qui assurent la durabilité à long terme des objectifs environnementaux, économiques et sociaux pour la forêt aménagée.

Perturbations des forêts

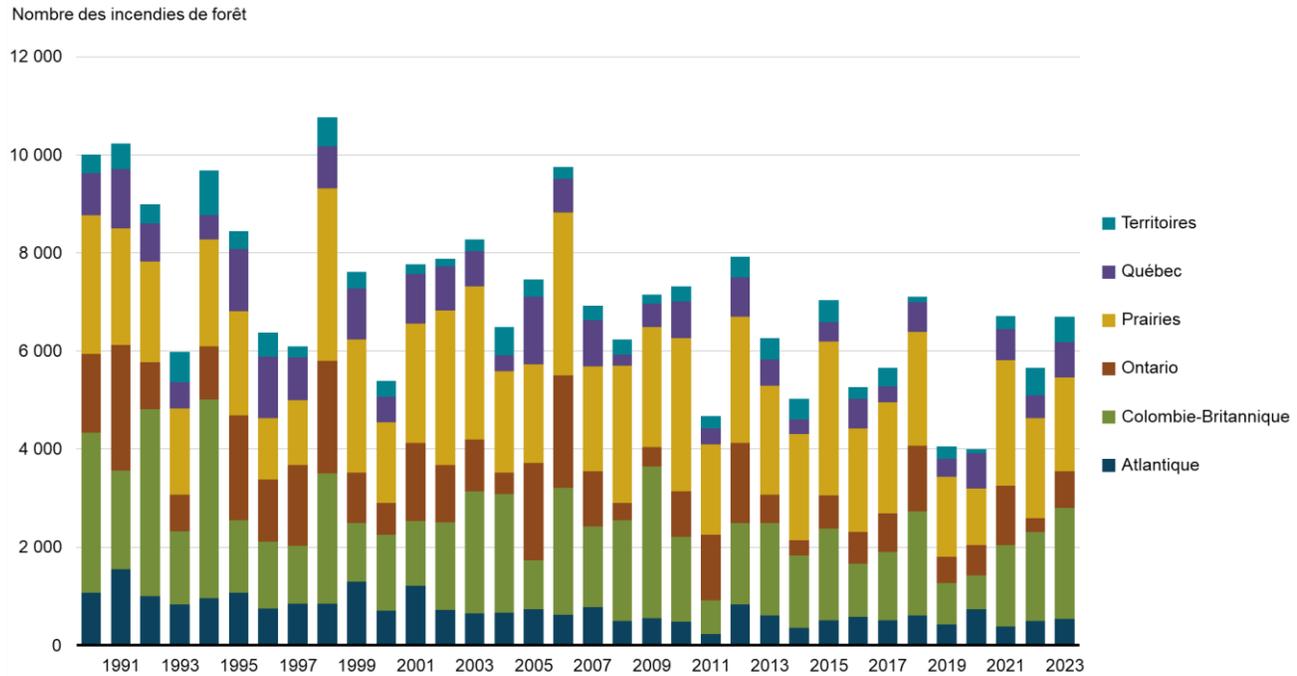
Nombre de feux de forêt et superficie brûlée

Aperçu des résultats

- En 2023, le Canada a connu environ 6 694 incendies qui ont brûlé environ 161 825 kilomètres carrés de forêts;
- Alors que l'année 1998 a connu le plus grand nombre d'incendies de forêt, l'année 2023 a connu le plus de superficie brûlée par les incendies de forêt dans l'histoire enregistrée, soit plus du double du record précédent établi en 1995.

² Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts (2020) [Glossaire forestier – Aménagement forestier durable](#). Consulté le 23 octobre, 2024.

Figure 2. Nombre de feux de forêt par région, Canada, de 1990 à 2023

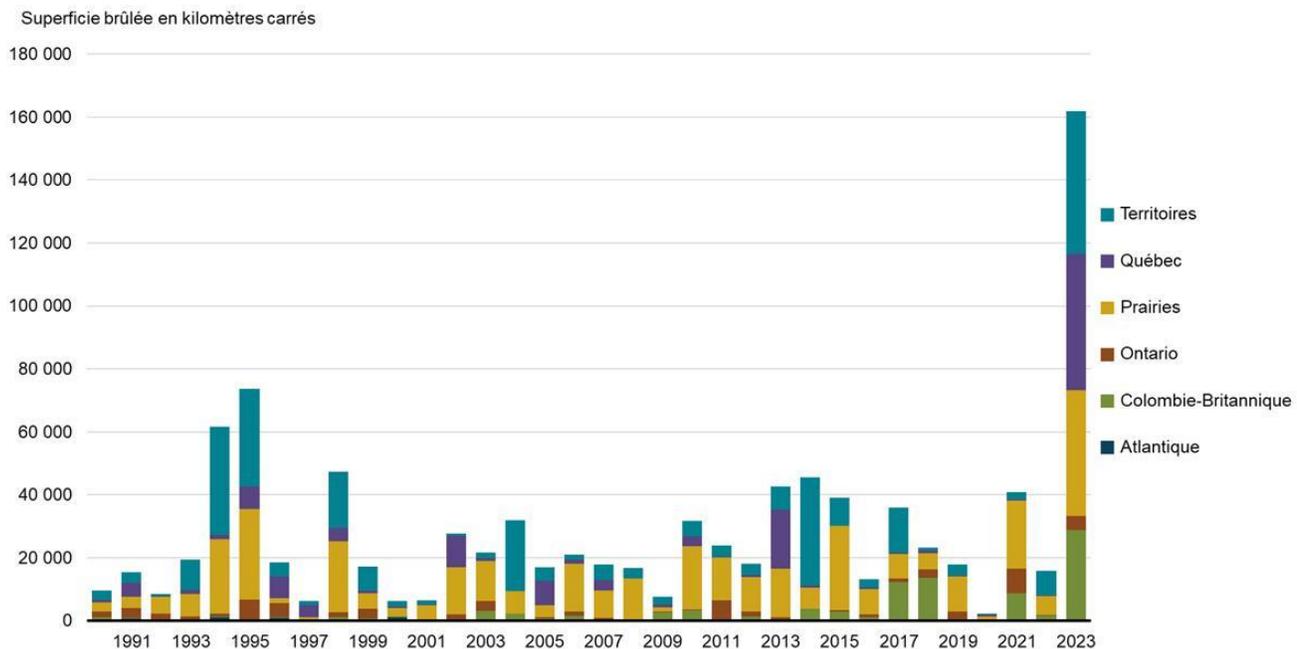


[Données pour la figure 2](#)

Remarque : Les données comprennent les incendies d'origines connue, inconnue et indéterminable. La région des Territoires comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Le Nunavut n'a pas été inclus puisqu'il ne fait pas partie de l'entente d'échange de données avec Ressources naturelles Canada. La région des Prairies comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. La région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador. Les totaux pour 2023 n'incluent pas les feux de forêt ayant eu lieu dans les parcs nationaux car ils n'ont pas été redistribués dans les provinces et territoires appropriés. Pour plus d'informations, consultez la section [Sources de données et méthodes](#).

Source : Conseil canadien des ministres des forêts (2024) [Base de données nationale sur les forêts](#).

Figure 3. Superficie brûlée par des incendies de forêt par région, Canada, de 1990 à 2023



Remarque : Les données comprennent les incendies d'origines connue, inconnue et indéterminable. La région des Territoires comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Le Nunavut n'a pas été inclus puisqu'il ne fait pas partie de l'entente d'échange de données avec Ressources naturelles Canada. La région des Prairies comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. La région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador. Les totaux pour 2023 n'incluent pas les feux de forêt ayant eu lieu dans les parcs nationaux car ils n'ont pas été redistribués dans les provinces et territoires appropriés. Pour plus d'informations, consultez la section [Sources de données et méthodes](#).

Source : Conseil canadien des ministres des forêts (2024) [Base de données nationale sur les forêts](#).

Les incendies de forêt sont une partie intégrante de l'écosystème forestier et sont importants pour le maintien de la santé et de la diversité de la forêt. Le feu est le principal moyen de changement environnemental dans la zone boréale et joue un rôle crucial pour le renouvellement des forêts au même titre que le soleil et la pluie. Les feux de forêt libèrent des éléments nutritifs précieux stockés dans les débris du sol forestier. Ils ouvrent la canopée de la forêt à la lumière du soleil, ce qui stimule la nouvelle croissance.³ Néanmoins, ils peuvent aussi entraîner des pertes économiques et environnementales coûteuses, ainsi que des problèmes de santé publique et de sécurité en menaçant directement les collectivités et l'infrastructure ou en réduisant la visibilité et la qualité de l'air par la fumée. Les conditions plus chaudes et sèches prévues en raison des changements climatiques pourraient entraîner des incendies de forêt plus fréquents et graves au Canada.⁴

Plus de 160 000 kilomètres carrés ont été brûlés par des feux de forêt au Canada au cours de la saison des incendies 2023, définie comme la période de l'année pendant laquelle les feux de forêt sont plus susceptibles de se déclarer, de se propager et de causer des dégâts.⁵ Cela représente plus du double du précédent record d'environ 73 754 kilomètres carrés en 1995. La superficie brûlée au Québec et dans les Territoires du Nord-Ouest totalisait représentent à elle seule un peu moins de 85 000 kilomètres carrés.

Les changements climatiques ont entraîné des conditions météorologiques extrêmes qui ont rendu cette saison des incendies particulièrement dévastatrice.⁶ Les changements climatiques rendent les conditions météorologiques plus chaudes et fréquemment plus sèches, ce qui entraîne des saisons d'incendies plus intenses et plus longues.⁷ L'été 2023 a été le plus chaud de l'histoire enregistrée du Canada, contribuant ainsi aux conditions de sécheresse qui ont rendu les forêts particulièrement sujettes à l'incendie.⁸ Les incendies ont provoqué l'évacuation de plus de 200 communautés, et l'épaisse fumée a provoqué des problèmes de qualité de l'air dans tout le pays.⁹

La superficie totale brûlée varie considérablement d'une année à l'autre, mais elle s'élève en moyenne à environ 25 000 kilomètres carrés par année. Seulement 3 % de tous les incendies de forêt qui débutent chaque année au Canada atteignent plus de 2 kilomètres carrés de superficie. Cependant, ces incendies représentent 97 % de la superficie totale brûlée à travers le pays.¹⁰ En 2022, environ 2 636 incendies de forêt au Canada, soit 47 %, ont été causés par l'activité humaine. Néanmoins, cela a entraîné des dommages à environ 655 kilomètres carrés de superficie boisée, ce qui représente un peu plus de 4 % de la superficie totale brûlée à l'échelle nationale.¹¹ Les causes spécifiques des incendies de 2023 ne sont pas encore disponibles.

³ Ressources naturelles Canada (2024) [Pourquoi les forêts ont besoin des feux, des insectes et des maladies](#). Consulté le 23 octobre 2024.

⁴ Ressources naturelles Canada (2025) [Rapport annuel sur l'état des forêts au Canada](#). Consulté le 16 juillet 2025.

⁵ Ressources naturelles Canada (2024) [Conditions météorologiques propices aux feux de forêt](#). Consulté le 15 novembre 2024

⁶ Nature Communications (2024) [Drivers and Impacts of the Record-Breaking 2023 Wildfire Season in Canada](#). (en anglais seulement). Consulté le 4 novembre 2024

⁷ Ressources naturelles Canada (2024) [Effets des changements climatiques sur les forêts](#). Consulté le 5 novembre 2024

⁸ Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement (2024) [Changements de la température au Canada](#). Consulté le 4 novembre 2024

⁹ Nature Communications (2024) [Drivers and Impacts of the Record-Breaking 2023 Wildfire Season in Canada](#) (en anglais seulement). Consulté le 4 novembre 2024

¹⁰ Système canadien d'information sur les feux de végétation (2024) [Base nationale de données sur les feux de forêt du Canada \(BNDFFC\)](#). Consulté le 4 novembre 2024

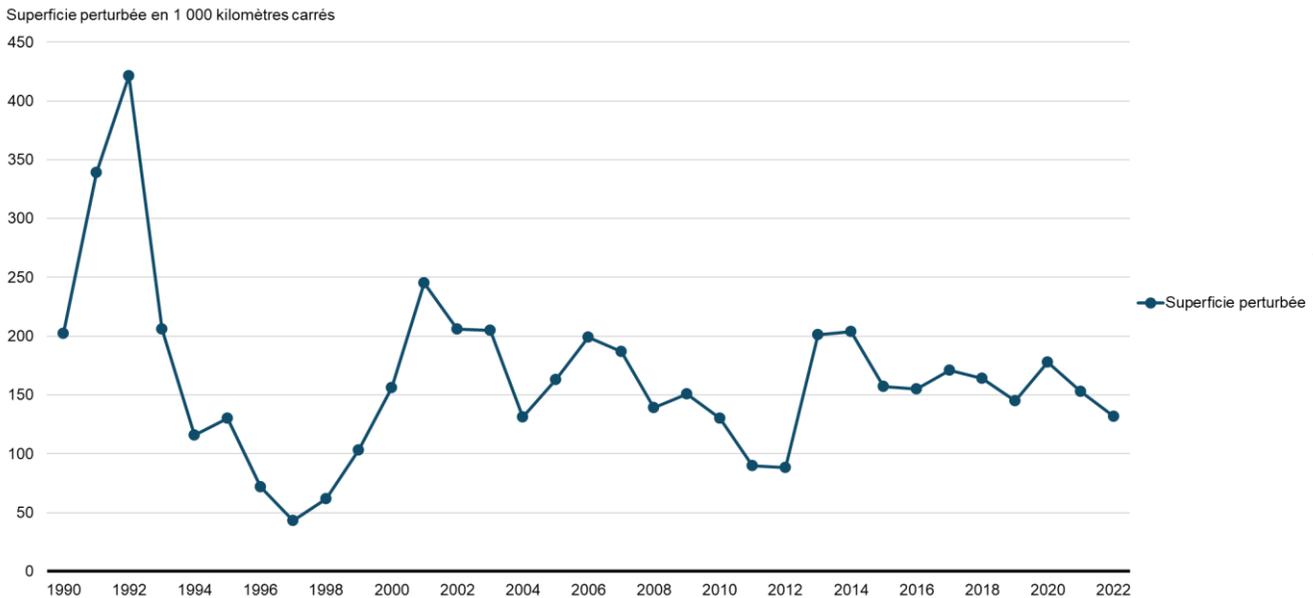
¹¹ Conseil canadien des ministres des forêts (2024) [Base de données nationale sur les forêts](#). Consulté le 23 octobre 2024.

Superficie perturbée par les insectes

Aperçu des résultats

- En 2022, environ 132 000 kilomètres carrés de forêts canadiennes ont été perturbés par les insectes.

Figure 4. Superficie perturbée par les insectes, Canada, de 1990 à 2022



[Données pour la figure 4](#)

Remarque : Comprend la mortalité des arbres causée par les scolytes. Les arbres qui souffrent de défoliation de modérée à sévère sont ceux sur lesquels au moins 30 % du feuillage actuel a été enlevé.

Source : Conseil canadien des ministres des forêts (2024) [Base de données nationale sur les forêts](#).

Les forêts du Canada abritent des milliers d'espèces d'insectes indigènes et introduits. Ces espèces jouent très souvent un rôle vital dans le fonctionnement normal des écosystèmes forestiers, en tant que proie pour d'autres espèces ou en recyclant les éléments nutritifs dans la forêt.¹² Seul un petit nombre d'espèces d'insectes tuent les arbres et endommagent les forêts. Cela peut se produire lorsque les populations d'insectes subissent des épidémies sur de vastes superficies. La perturbation, ou défoliation, est l'enlèvement de la totalité ou de la plupart des feuilles d'une plante par des agents de perturbation naturelle (par exemple, les insectes) ou par l'action humaine (par exemple, l'application d'herbicides). Ces répercussions peuvent réduire l'approvisionnement en bois du Canada et influencer sur le fonctionnement des écosystèmes forestiers, ce qui peut à son tour toucher les stocks de carbone, augmenter le risque d'incendie et réduire l'utilisation récréative et non forestière des forêts.

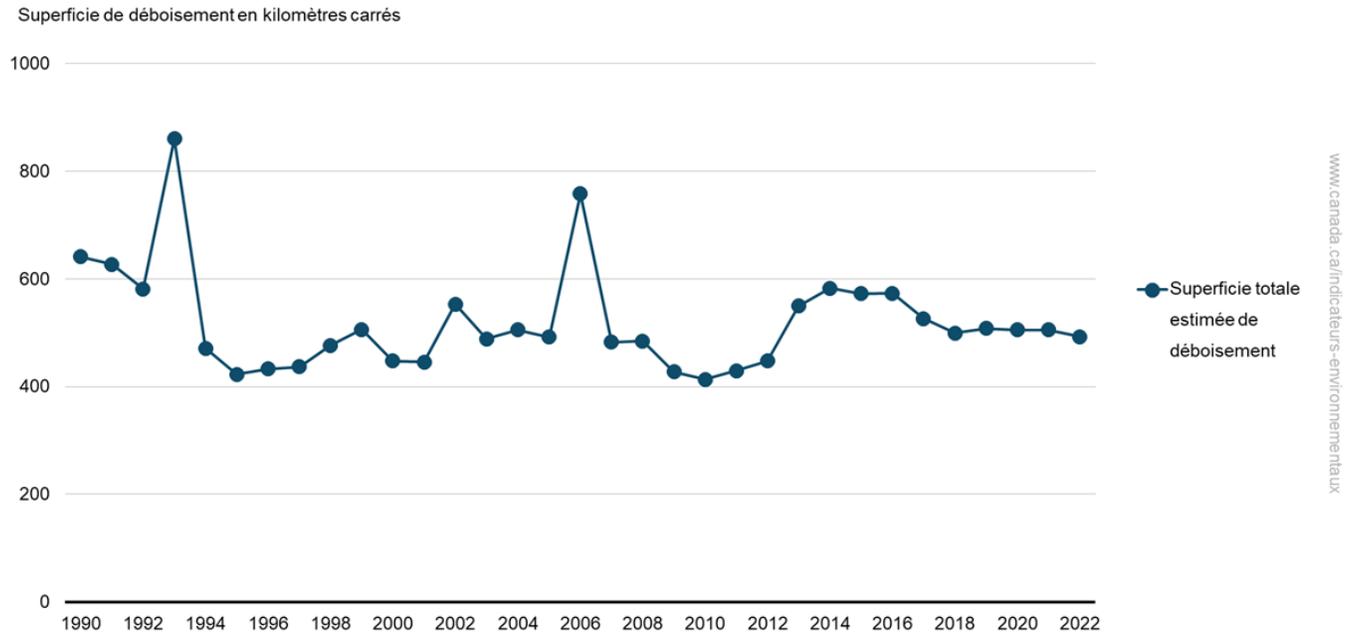
Superficie totale estimée du déboisement annuel

Aperçu des résultats

- En 2022, environ 492 kilomètres carrés de forêts ont été convertis en utilisations non forestières;
 - Cela est principalement dû au déboisement par les secteurs agricole, forestier, minier, pétrolier et gazier, du développement (par exemple développement industriel ou des terrains de golf) et de l'hydroélectricité.

¹² Ressources naturelles Canada (2025) [Rapport annuel sur l'état des forêts au Canada](#). Consulté le 16 juillet 2025.

Figure 5. Superficie totale estimée du déboisement annuel, Canada, de 1990 à 2022



[Données pour la figure 5](#)

Source : Ressources naturelles Canada (2025) [Rapport annuel sur l'état des forêts au Canada](#).

La déforestation est le déboisement permanent des forêts pour faire place à de nouvelles utilisations des terres non forestières, comme l'agriculture ou l'expansion urbaine. La superficie annuelle estimée de la déforestation au Canada a diminué, passant d'environ 640 kilomètres carrés en 1990, à environ 492 kilomètres carrés en 2022. La tendance générale à la baisse a connu 2 sommets en 1993 et 2006, en raison de l'inondation des forêts pour le développement de réservoirs hydroélectriques. Depuis 2022, l'expansion agricole demeure la principale cause de la déforestation au Canada, avec une conversion de 225 kilomètres carrés.

Régénération des forêts

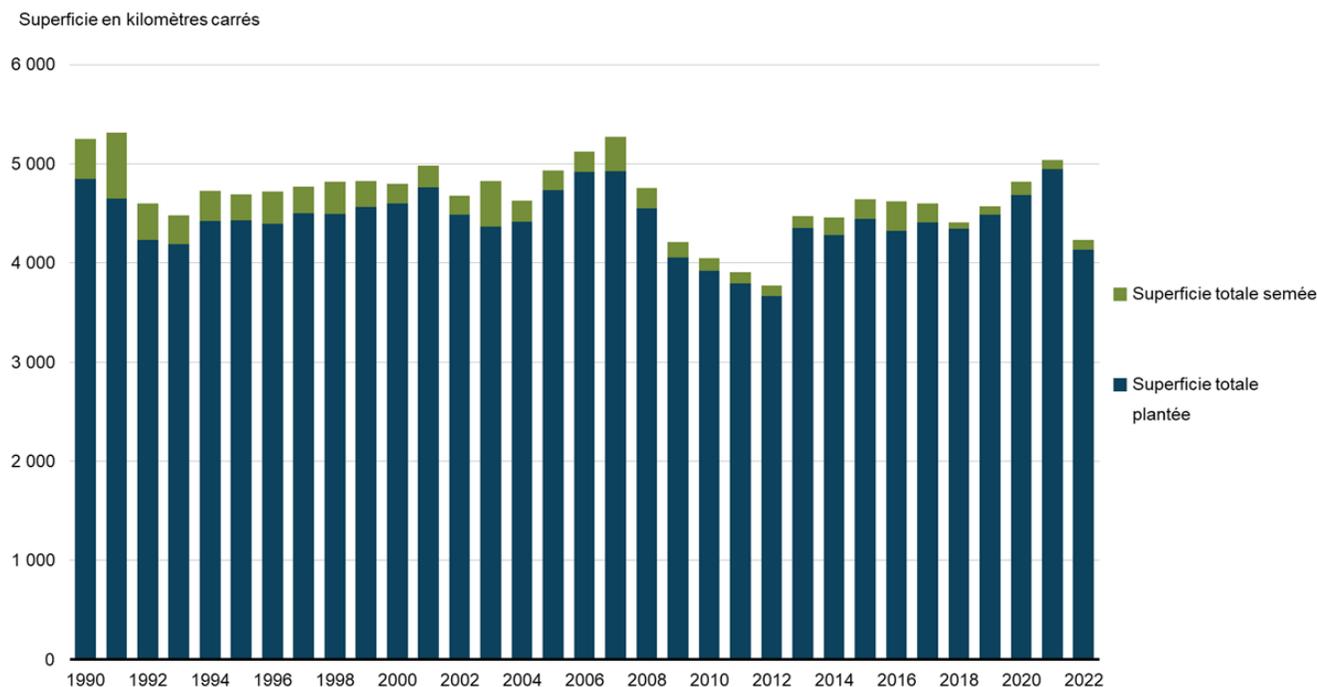
Cette section traite de la superficie totale des terres régénérées par la plantation et l'ensemencement, ainsi que le nombre de semis plantés au Canada entre 1990 et 2022.

Aperçu des résultats

En 2022, approximativement :

- 4 131 kilomètres carrés ont été plantés avec environ 584 millions de semis;
- 98 kilomètres carrés ont été semés.

Figure 6. Superficie totale plantée et semée, Canada, de 1990 à 2022



[Données pour la figure 6](#)

Remarque: Les données pour 2022 comprennent uniquement des données sur les terres provinciales. Les données de 1990 à 2021 comprennent des données sur les terres provinciales, fédérales et privées.

Source : Conseil canadien des ministres des forêts (2024) [Base de données nationale sur les forêts](#).

Une régénération réussie assure le retour des superficies récoltées dans un état boisé afin qu'elles puissent continuer à produire du bois et à maintenir les services écosystémiques, comme la régulation de l'eau et la fourniture d'habitat aux espèces sauvages. Dans les provinces et les territoires, la régénération des arbres est obligatoire sur les terres de la Couronne après les activités de récolte.¹³ En 2022, on a observé une diminution globale de la superficie plantée, ce qui peut être principalement attribué à des taux de plantation inférieurs en Colombie-Britannique par rapport aux années précédentes.

¹³ Ressources naturelles Canada (2025) [Rapport annuel sur l'état des forêts au Canada](#). Consulté le 16 juillet 2025.

À propos de l'indicateur

Ce que mesure l'indicateur

L'indicateur n'est pas une mesure unique de l'état des forêts au Canada, mais présente plutôt une série de mesures qui donnent une image globale de leur état. Les mesures spécifiques utilisées dans cet indicateur correspondent à ce qui suit :

- Récolte de bois
 - Approvisionnement durable maximal en bois et récolte annuelle de bois rond industriel
- Perturbations des forêts
 - Nombre de feux de forêt et superficie brûlée par région
 - Superficie défoliée par les insectes
 - Superficie totale estimée du déboisement annuel
- Régénération des forêts
 - Superficie totale plantée et semée

Pourquoi cet indicateur est important

Considérations écosystémiques

En plus de leur valeur économique à titre de ressource naturelle essentielle, les forêts du Canada sont des écosystèmes importants. Elles abritent environ 180 espèces d'arbres indigènes à travers le pays, ainsi qu'une grande variété de plantes, d'insectes, de champignons, d'oiseaux, de mousses, de lichens, et plus encore. Parmi les 426 espèces d'oiseaux qui nichent au Canada, environ un tiers dépendent des forêts pour survivre. Les caractéristiques forestières, telles que l'âge, la composition et la structure, influent sur les espèces qui peuvent prospérer dans les forêts canadiennes. Ces caractéristiques dépendent principalement des perturbations forestières, qui peuvent être d'origine naturelle, comme les incendies de forêt déclenchés par la foudre, les tempêtes de verglas et les épidémies et maladies d'insectes indigènes. Ils peuvent aussi être induits par l'humain, comme l'exploitation forestière, le changement d'affectation des terres et les épidémies de ravageurs invasifs.

Changements climatiques

Les forêts canadiennes sont bien adaptées aux perturbations naturelles, mais les changements climatiques modifient la fréquence, la gravité et la taille des perturbations et facilitent le déplacement des ravageurs forestiers. L'augmentation des perturbations peut transformer la composition des forêts. À titre d'exemple, l'augmentation prévue de la fréquence et de la gravité des incendies pourrait profiter à certaines espèces qui pourraient tirer avantage des nouvelles conditions (par exemple, pins, bouleau blanc et chênes rouges), tandis que d'autres espèces pourraient diminuer (par exemple, l'érable à sucre, le hêtre américain et la pruche du Canada). Le taux de changements climatiques au Canada signifie également que certaines espèces d'arbres ne migreront pas assez rapidement pour maintenir des populations viables. Cumulativement, ces effets entraîneront des répercussions sur les collectivités tributaires des forêts et rendront la vie des gens dans ces régions plus précaires en raison de la fréquence et de la gravité accrues des incendies, ce qui augmentera le besoin d'évacuer les collectivités et diminuera l'approvisionnement durable en bois, deux faits qui peuvent toucher aux emplois dans ces régions.

Le cycle du carbone

Les forêts sont une partie vitale du mouvement constant du carbone provenant du sol et de l'eau à travers l'atmosphère et les organismes vivants. De plus les forêts stockent et libèrent cet élément essentiel contribuant au processus dynamique de croissance, de décomposition, de perturbation et de renouvellement.¹⁴ Les activités d'utilisation des terres (comme la récolte du bois et la conversion des terres) ainsi que les perturbations naturelles (comme les incendies de forêt et les infestations d'insectes) entraînent des émissions de gaz à effet de serre. Les activités d'utilisation des terres peuvent aussi indirectement contribuer à l'absorption des gaz à effet de serre. Par exemple, à mesure que les forêts se rétablissent, le carbone est retiré de l'atmosphère et transformé en bois par les arbres. En 2020, les perturbations naturelles (comme les incendies de forêt et les infestations d'insectes) ont entraîné des émissions d'environ 8,8 mégatonnes d'équivalent dioxyde de carbone (Mt d'éq. CO₂) et les activités

¹⁴ Ressources naturelles Canada (2023) [Carbone forestier](#). Consulté le 23 octobre 2024.

humaines (comme la récolte du bois et les activités agricoles) ont entraîné des absorptions de 6,3 Mt d'éq. CO₂. Pour obtenir des renseignements plus détaillés sur cette question particulière, consultez l'indicateur [des émissions et absorptions de gaz à effet de serre terrestres](#).

Considérations économiques

Le secteur forestier contribue aussi de façon importante à l'économie du Canada et se veut une source clé de prospérité pour les gens et les collectivités du pays. Le secteur forestier canadien fabrique une grande variété de produits comme le bois d'œuvre, les panneaux, la pâte de bois et divers types de papiers. Le secteur forestier est une importante source de débouchés économiques pour les gens et les collectivités, employant des Canadiens de toutes les provinces et de tous les territoires, exception faite du Nunavut. Les contributions économiques du secteur sont particulièrement importantes dans de nombreuses communautés rurales, éloignées et autochtones, où le travail lié aux forêts est souvent la principale source de revenus.¹⁵ En 2023, l'emploi direct dans le secteur a légèrement diminué, passant à environ 199 345 personnes.¹⁶

Initiatives connexes

Cet indicateur suit les progrès réalisés dans la [Stratégie fédérale de développement durable de 2022 à 2026](#), ce qui appuie l'objectif suivant : « Entre 2023 et 2026, maintenir l'approvisionnement durable en bois au Canada (en se guidant sur les politiques de gestion des forêts durable afin de tenir compte des caractéristiques sociales, environnementales et économiques uniques actuelles des forêts aménagées), à des niveaux supérieurs aux récoltes annuelles de bois d'œuvre. »

De plus, l'indicateur contribue aux objectifs de développement durable du [Programme de développement durable de 2030](#). Il est lié à l'objectif 15, Vie sur terre et à la cible 15.2 : « D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêts, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial. »

L'indicateur contribue également à l'établissement de rapports sur la cible 10 du [Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal](#) (PDF; 393 ko) : « Assurer une gestion durable des zones agricoles, aquacoles, halieutiques et forestières, en particulier grâce à l'utilisation durable de la biodiversité, notamment en augmentant significativement le recours à des pratiques respectueuses de la biodiversité, telles que l'intensification durable, l'agroécologie et d'autres approches innovantes, contribuant ainsi à améliorer la résilience, l'efficacité et la productivité à long terme de ces systèmes de production, ainsi qu'à renforcer la sécurité alimentaire, à conserver et à restaurer la biodiversité et à préserver les contributions de la nature aux populations, y compris les fonctions et les services écosystémiques. »

Douze (12) pays, dont le Canada, sont membres du Processus de Montréal, un groupe de travail international composé de nations des hémisphères nord et sud qui s'engagent à gérer les forêts de façon durable. Depuis 1995, les pays membres du Processus de Montréal ont utilisé un ensemble commun de critères et d'indicateurs scientifiques pour mesurer les progrès réalisés dans la conservation et la gestion durable de 90 % des forêts boréales et tempérées du monde.

Indicateurs connexes

L'indicateur sur les [Changements de la température au Canada](#) mesure les écarts annuels et saisonniers de température de l'air à la surface au Canada.

Les indicateurs sur la [Qualité de l'air](#) mesurent les concentrations ambiantes des P_{2,5}, de l'O₃, du SO₂, du NO₂ et des composés organiques volatils (COV) à l'échelle nationale et régionale, ainsi qu'aux stations de surveillance locales.

L'indicateur sur le [Changement d'affectation des terres](#) montre le changement dans la manière dont les terres ont été utilisées et converties au Canada au sud du 60^e parallèle nord entre 2010 et 2015.

L'indicateur sur les [Émissions et absorptions de gaz à effet de serre terrestres](#) permet le suivi des échanges des émissions et des absorptions de gaz à effet de serre entre l'atmosphère et les terres aménagées du Canada.

¹⁵ Ressources naturelles Canada (2024) [Comment le secteur forestier contribue-t-il à l'économie du Canada?](#). Consulté le 23 octobre 2024.

¹⁶ Ressources naturelles Canada (2025) [Rapport annuel sur l'état des forêts au Canada](#). Consulté le 16 juillet 2025.

Sources de données et méthodes

Sources de données

Les données utilisés pour l'indicateurs de Gestion durable des forêts sont tirées de 2 sources principales : la [Base de données nationale sur les forêts](#) du Conseil canadien des ministres des forêts et le [Rapport annuel sur l'état des forêts](#) au Canada de Ressources naturelles Canada.

Complément d'information

Base de données nationale sur les forêts :

Les données pour les mesures suivantes incluses dans cet indicateur proviennent de la [Base de données nationale sur les forêts](#) qui a été mandatée par le Conseil canadien des ministres des forêts et est tenue à jour par le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada.

- Récolte annuelle du bois par rapport à l'approvisionnement durable en bois
 - [Estimations de l'approvisionnement en bois par propriété et groupe d'espèces](#)
 - [Volume net marchand de bois rond récolté par propriété, catégorie et groupe d'espèces](#)
- Nombre de feux de forêt par région
 - [Nombre d'incendies par classe de cause](#)
- Superficie brûlée par des incendies de forêt par région
 - [Superficie brûlée par classe de cause](#)
- Superficie perturbée par les insectes
 - [Superficie de défoliation modérée à sévère \(y compris la mortalité des arbres due aux scolytes\) par insectes](#)
- Superficie totale plantée et semée
 - [Superficie des semences directes par propriété et méthode d'application](#)
 - [Superficie plantée par propriété et groupe d'espèces](#)

L'indicateur comprend des données de 1990 à 2023 provenant de toutes les provinces, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et des ministères fédéraux. Les données sur le Nunavut ne sont pas incluses car ce territoire n'est pas un partenaire de la Base de données nationale sur les forêts et possède très peu de couverture forestière.

En décembre de chaque année, les provinces, les territoires et les organismes fédéraux soumettent des données qui ont été recueillies l'année précédente. Les données sont compilées et publiées dans les 6 mois suivant la soumission.

La superficie totale du Canada est estimée en utilisant la [Superficie en terre et en eau douce, par province et territoire](#) de l'Atlas du Canada de Ressources naturelles Canada. Le Service canadien des forêts utilise l'[Inventaire forestier national](#) pour suivre la superficie forestière au fil du temps.

L'état des forêts au Canada : Rapport annuel

Les données pour les mesures suivantes incluses dans l'indicateur proviennent du [Rapport annuel sur l'état des forêts](#). Le rapport est une source fiable et faisant autorité d'information complète sur l'état social, économique et environnemental des forêts et du secteur forestier canadien depuis 33 ans.

- Superficie totale estimée du déboisement annuel
 - [Superficie estimée \(en hectares\) de la déforestation annuelle au Canada, par secteur industriel](#)

Les mesures scientifiques appelées indicateurs de durabilité sont des outils utiles pour comprendre la condition ou l'état global des forêts du Canada. Ils permettent de définir, d'évaluer, de suivre et de rendre compte de façon constante des progrès réalisés dans la gestion durable des forêts. L'établissement de rapports sur ces indicateurs au fil du temps contribue à assurer et à promouvoir l'aménagement durable à long terme de nos forêts. Ils le font en :

- fournissant des données fiables et des renseignements essentiels sur l'état et les tendances des forêts canadiennes;
- mettant en évidence tout besoin d'amélioration des politiques et pratiques de gestion forestière;

- fournissant des informations fiables pour les discussions et les initiatives liées au rendement environnemental et au commerce.

Les rapports annuels sur l'état des forêts du Canada sont fondés sur les données les plus exactes et disponibles des sources les plus fiables du Canada, dont Statistique Canada, la Base de données nationale sur les forêts et l'Inventaire forestier national. Ces données sont ensuite analysées par des experts canadiens de premier plan qui produisent le texte écrit du rapport. Le rapport fournit au gouvernement, à l'industrie, aux chercheurs et au public un contexte pertinent sur la situation actuelle, les tendances historiques, ainsi que les prévisions futures sur le secteur forestier canadien. Il fait foi de l'engagement continu du Canada à gérer durablement ses forêts et son secteur forestier.

Méthodes

L'indicateur utilise les données de la Base de données nationale sur les forêts et du Rapport annuel sur l'état des forêts du Canada. Les seules modifications apportées aux données sont la conversion d'unités en kilomètres carrés, le cas échéant. Il n'existe ni vue personnalisée des données ni ensemble de données supplémentaires.

Conformément à la définition convenue à l'échelle internationale par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, les forêts du Canada sont définies comme des terres de plus de 0,5 hectare, avec des arbres de plus de 5 mètres de hauteur et un couvert forestier de plus de 10 % ou des arbres capables d'atteindre ces seuils dans leur environnement naturel. Il peut s'agir de zones arborées, de zones de couverture où au moins 10 % de la zone est recouverte d'espèces d'arbres de toute taille, et de zones non arborées, telles des zones qui ont été récemment récoltées et qui sont temporairement dépeuplées. Cela ne comprend pas les terres qui sont principalement utilisées pour l'agriculture ou les villes.¹⁷

Complément d'information

Récolte de bois

Approvisionnement durable maximal en bois et récolte annuelle de bois rond industriel

L'indicateur compare l'approvisionnement en bois à la récolte industrielle de bois rond. Les approvisionnements en bois provenant de terres fédérales, provinciales, territoriales et privées sont additionnés pour estimer l'approvisionnement du Canada. De même, la récolte industrielle de bois rond du Canada est le volume de bois récolté sur des terres fédérales, provinciales, territoriales et privées.

L'approvisionnement en bois est le volume qui peut être récolté à partir d'une superficie sur une période déterminée tout en respectant les objectifs environnementaux, économiques et sociaux.¹⁸ Dans l'indicateur, l'approvisionnement en bois ne se rapporte qu'aux approvisionnements industriels en bois rond et ne comprend pas les autres types de récolte tels que le bois de foyer (à des fins industrielles) ou le bois de chauffage (à des fins domestiques). Dans le cadre de la gestion forestière durable, les gestionnaires forestiers planifient les niveaux de récolte qui n'influent pas la durabilité à long terme des ressources forestières.

Le bois rond industriel est défini comme étant des sections de tiges d'arbres (avec ou sans écorce), de billes, de billons, de bois à pâte, de poteaux et de pieux qui sont habituellement destinés à être livrés à des usines. Le bois de foyer et le bois de chauffage ne font pas partie de la récolte industrielle du bois rond, bien qu'ils contribuent à la récolte totale du bois rond. D'autres produits forestiers, comme les arbres de Noël, ne sont pas inclus.

¹⁷ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2023) [Les évaluations des ressources forestières mondiales](#). Consulté le 7 novembre 2024.

¹⁸ Conseil canadien des ministres des forêts (2023) [Base de données nationale sur les forêts, approvisionnement en bois](#). Consulté le 7 novembre 2024.

Les forêts comprennent les terrains forestiers et les autres terres boisées :

- [Les terrains forestiers](#) sont définis comme des « superficies de terres où les arbres couvrent plus de 10 % de la superficie totale et où les arbres, une fois matures, peuvent atteindre une hauteur de plus de 5 mètres. Cela ne comprend pas les terres qui sont principalement utilisées dans l'agriculture ou les villes. »
- [Les autres terres boisées](#) sont définies comme des « superficies de terrain où 1) les arbres couvrent 5 à 10 % de la superficie totale et où les arbres, une fois matures, peuvent atteindre une hauteur supérieure à 5 mètres; ou 2) les arbustes, les buissons et les arbres couvrent ensemble plus de 10 % de la superficie. Ces superficies comprennent des milieux humides arborés (marécages) et des terres avec des arbres à croissance lente et dispersée. Cela ne comprend pas les terres qui sont principalement agricoles ou urbaines. »

Estimation de l'approvisionnement en bois

L'approvisionnement en bois (volume de bois qui peut être récolté de façon durable) est estimé pour chaque province et territoire. Les niveaux d'approvisionnement en bois sont estimés pour les forêts qui sont gérées activement pour le bois, qui sont un sous-ensemble de forêts et d'autres terres boisées. Les approvisionnements en bois provinciaux, et territoriaux sont additionnés pour estimer l'approvisionnement en bois du Canada.

L'approvisionnement en bois est la somme de 2 valeurs.

1. La coupe annuelle admissible estimée (soit la coupe annuelle admissible en Colombie-Britannique et la garantie d'approvisionnement au Québec) pour les terres de la Couronne provinciales, c'est-à-dire les terres publiques relevant de la compétence provinciale.

La coupe annuelle admissible estimée est le volume de bois rond industriel qui peut être récolté de façon durable chaque année sur les terres de la Couronne provinciales, selon les estimations des forestiers professionnels. Les terres de la Couronne provinciales représentent 75 % de la forêt canadienne,¹⁹ mais le pourcentage varie selon la province. La plupart des provinces établissent des coupes annuelles admissibles pour leurs terres de la Couronne en vertu d'une politique visant à maintenir un approvisionnement futur en bois non décroissant. Elles tiennent également compte d'un éventail de facteurs supplémentaires. Par exemple, les coupes annuelles admissibles peuvent être réduites afin de maintenir l'habitat des animaux ou augmentées de sorte que le bois endommagé par les insectes puisse être récupéré. L'importance des facteurs individuels pour la coupe annuelle admissible varie d'une province à l'autre, et même d'une région à l'autre, en raison des différences régionales dans les politiques forestières. Chaque province est responsable de la justification détaillée d'une détermination annuelle des coupes autorisées pour chaque zone de gestion forestière. Des renseignements supplémentaires sont disponibles auprès des organismes provinciaux de gestion des ressources.²⁰ Le volume de bois récolté peut être supérieur ou inférieur à la coupe annuelle autorisée au cours d'une année, mais il doit être équilibré sur la période de réglementation, qui varie de 5 à 10 ans selon l'administration. Les coupes annuelles admissibles sont établies à partir d'une évaluation d'un large éventail de facteurs écologiques, sociaux et économiques.

2. Estimations de l'approvisionnement en bois sur les terres fédérales, territoriales et privées.

Les terres fédérales, territoriales et privées représentent 1,7 %, 12,8 % et 6,6 % respectivement du terrain forestier du Canada, les peuples autochtones en étant propriétaires de 2,1 %.²¹ Les estimations de l'approvisionnement en bois sur les terres fédérales, territoriales et privées sont fondées sur des plans de gestion durable (lorsqu'ils sont disponibles) ou sur les niveaux de récolte antérieurs. Les méthodes d'estimation ne sont pas

¹⁹ Inventaire forestier national du Canada (2016) [Rapports statistiques normalisés](#). Consulté le 4 novembre 2024.

²⁰ Conseil canadien des ministres des forêts (2023) [Base de données nationale sur les forêts, collaborateurs](#). Consulté le 23 octobre 2024.

²¹ Inventaire forestier national du Canada (2016) [Rapports statistiques normalisés](#). Consulté le 4 novembre 2024.

normalisées et peuvent être semblables ou non à celles utilisées pour la coupe annuelle autorisée sur les terres provinciales.

Étant donné que le Service canadien des forêts utilise souvent les récoltes historiques pour estimer l'approvisionnement en bois, les baisses récentes des niveaux de récolte ont entraîné une diminution de l'approvisionnement dans certaines provinces et certains territoires. Cela ne signifie pas nécessairement un changement dans la santé des forêts ou la durabilité des récoltes.

Estimations de la récolte industrielle de bois rond

La récolte totale de bois rond industriel du Canada est la somme des éléments suivants.

1. Le bois rond industriel déclaré récolté sur des terres de la Couronne provinciales ou territoriales.

La loi provinciale exige que les récoltes provenant des terres publiques provinciales soient déclarées et comparées à la valeur annuelle admissible des coupes pour les zones de gestion forestière individuelles. La récolte ne doit pas dépasser la coupe annuelle autorisée sur les périodes de réglementation pluriannuelles. Cependant, au cours d'une année donnée, le volume récolté peut varier jusqu'à 50 %, selon un éventail de facteurs sociaux, économiques et environnementaux.

2. De même, la récolte industrielle de bois rond du Canada est le volume de bois récolté sur des terres fédérales, territoriales et privées.

Étant donné qu'il n'existe généralement pas de mécanisme prévu par la loi pour déclarer le volume récolté sur ces terres, il est estimé par les autorités forestières provinciales ou fédérales situées dans cette administration. Il n'existe aucun niveau de récolte durable fixe pour les terres fédérales, territoriales et privées.

Perturbations des forêts

Nombre de feux de forêt et superficie brûlée par région

Les données relatives à cette mesure ont été tirées de la Base de données nationale sur les forêts. Les totaux de tous les types d'incendies dans une région ont été additionnés pour obtenir le total régional présenté dans les tableaux et le graphique. Parce qu'il existe des différences dans les méthodes de récolte des données, les feux de forêt ayant lieu dans les parcs nationaux sont premièrement assignés à la catégorie Parc Canada, avant d'être réalloués par la suite aux provinces et territoires. Pour cette raison, les totaux provinciaux et territoriaux peuvent changer d'une mise à jour de l'indicateur à l'autre.

Superficie de défoliation par les insectes

Les données relatives à cette mesure ont été tirées de la Base de données nationale sur les forêts. Les données de cette mesure ont été résumées à l'échelle nationale.

Superficie estimée de la déforestation annuelle au Canada

La déforestation est la conversion du terrain forestier en terres non forestières. Conformément aux définitions internationales, elle ne comprend pas la récolte suivie de la repousse forestière. Le Système national de surveillance de la déforestation suit les changements qui surviennent entre le terrain forestier et les autres utilisations des terres au Canada.

Déforestation par secteur :

- Le secteur forestier comprend la création de nouvelles routes et jetées permanentes d'accès forestier.
- Le secteur hydroélectrique comprend de nouvelles lignes hydroélectriques et des inondations de réservoirs.
- Le secteur de la construction comprend les développements industriels, institutionnels ou commerciaux ainsi que le développement urbain municipal, les loisirs (collines de ski et terrains de golf) et le transport.
- Le secteur minier, pétrolier et gazier comprend le développement minier pour les minéraux et la tourbe ainsi que le développement pétrolier et gazier.

Les estimations nationales de la déforestation sont calculées périodiquement à l'aide de la méthode décrite dans le rapport de description du Système national de surveillance de la déforestation. Les données du Système national de surveillance de la déforestation ont été fournies au Service canadien des forêts à titre de tableau spécial, qui a été utilisé par la suite pour l'indicateur dans le Rapport sur l'état des forêts produit par Ressources naturelles Canada.

Les données de l'indicateur ont été résumées comme étant son total, plutôt que présentées par industrie.

Régénération des forêts

Les renseignements inclus dans l'indicateur ont été tirés directement de la Base de données nationale sur les forêts.

Mises en garde et limites

Les mesures de superficie utilisées dans l'indicateur sont indiquées en kilomètres carrés; elles peuvent apparaître en hectares dans d'autres sources.

Complément d'information

Récolte de bois

Récolte annuelle du bois rond par rapport à l'approvisionnement en bois

L'agrégation nationale peut masquer la variabilité entre les superficies. Dans certains cas, les données ne sont pas disponibles ou sont trop faibles pour être exprimés ou inclus dans les valeurs agrégées nationales.

L'agrégation nationale peut masquer les récoltes de l'État au-dessus ou au-dessous de la coupe annuelle admissible dans les provinces individuelles. De même, les agrégats provinciaux peuvent masquer la variabilité entre les zones de gestion. Si la récolte au-dessus de la coupe annuelle admissible se produit dans une partie d'une période de réglementation, elle peut être équilibrée à un autre moment ou à un autre endroit de sorte que la coupe annuelle totale admissible de la période de réglementation ne soit pas excédée.

Des mises en garde détaillées sur la qualité ou l'exhaustivité des données annuelles de chaque province et territoire, y compris des indications explicites sur les données qui constituent des estimations, se trouvent dans la [Base de données nationale sur les forêts](#).

Les coupures annuelles admissibles sont des calculs de l'approvisionnement en bois durable sur les terres de la Couronne établies par des forestiers professionnels dans le but de maintenir des approvisionnements durables en bois sur de longues périodes. Les calculs annuels des coupes admissibles utilisent des modèles de croissance sophistiqués et des données scientifiques pour évaluer l'approvisionnement futur en bois et tenir compte des facteurs sociaux, économiques ou environnementaux fluctuants.

Une grande partie du terrain forestier du Canada atlantique est privée. La répartition de la propriété privée dans les provinces de l'Atlantique correspond approximativement à :

- Nouveau-Brunswick : 47 %²²
- Nouvelle-Écosse : 66 %²³
- Île-du-Prince-Édouard : 88 %²⁴

²² SGS Belgium S.A. (2018) [Forest Sustainability in the province of New Brunswick, Canada](#) (PDF; 1,85 Mo) (en anglais seulement). Consulté le 23 octobre 2024.

²³ SGS Belgium S.A. (2014) [Forest Sustainability in the province of Nova Scotia, Canada](#) (PDF; 2.59 MB) (en anglais seulement). Consulté le 23 octobre 2024.

²⁴ Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard (2019) [Terres publiques](#) (en anglais seulement). Consulté le 23 octobre 2024.

- Terre-Neuve-et-Labrador : 4 %²⁵

Étant donné le pourcentage élevé de terres privées dans la région de l'Atlantique, les organismes provinciaux qui déterminent les coupes annuelles admissibles doivent également évaluer l'approvisionnement potentiel en bois sur des terres privées. Les parcelles de bois privées n'étant pas réglementées par la loi, cette partie de l'équation de l'approvisionnement en bois présente des incertitudes. Néanmoins, comme la région de l'Atlantique ne représente qu'environ 8 % de l'approvisionnement total en bois du Canada, l'incertitude à l'échelle nationale est faible.

Les estimations de l'approvisionnement en bois du Service canadien des forêts pour les terres privées sont souvent fondées uniquement sur la moyenne des récoltes passées, qui ne sont généralement pas réglementées. Bien que des estimations soient fournies, il est difficile de savoir si la récolte sur ces terres est durable.

Ressources

Références

Conseil canadien des ministres des forêts (2023) [Base de données nationale sur les forêts, collaborateurs](#). Consulté le 4 novembre 2024.

Conseil canadien des ministres des forêts (2023) [Base de données nationale sur les forêts, approvisionnement en bois](#). Consulté le 7 novembre 2024.

Conseil canadien des ministres des forêts (2024) [Base de données nationale sur les forêts](#). Consulté le 23 octobre 2024.

Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard (2019) [Terres publiques](#) (en anglais seulement). Consulté le 23 octobre 2024.

Inventaire forestier national du Canada (2016) [Inventaire forestier national du Canada](#). Consulté le 23 octobre 2024.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2023) [Les évaluations des ressources forestières mondiales](#). Consulté le 23 octobre 2024.

Ressources naturelles Canada (2017) [Foresterie au Canada](#). Consulté le 23 octobre 2024.

Ressources naturelles Canada (2007) [Criteria and indicators of sustainable forest management in Canada, National Status 2005](#) (en anglais seulement). Consulté le 23 octobre 2024.

Ressources naturelles Canada (2020) [Glossaire forestier](#). Consulté le 23 octobre 2024.

Ressources naturelles Canada (2021) [Forêts et foresterie](#). Consulté le 23 octobre 2024.

Ressources naturelles Canada (2022) [Aménagement forestier durable](#). Consulté le 23 octobre 2024.

Ressources naturelles Canada (2023) [Pourquoi les forêts ont besoin des feux, des insectes et des maladies](#). Consulté le 23 octobre 2024.

Ressources naturelles Canada (2024) [Données statistiques](#). Consulté le 23 octobre 2024.

Ressources naturelles Canada (2024) [Feux de forêt](#). Consulté le 23 octobre 2024.

Ressources naturelles Canada (2025) [Rapport annuel sur l'état des forêts au Canada](#). Consulté le 16 juillet 2025.

SGS Belgium S.A. (2014) [Forest Sustainability in the province of Nova Scotia, Canada](#) (en anglais seulement) (PDF; 2,59 Mo). Consulté le 23 octobre 2024.

SGS Belgium S.A. (2018) [Forest Sustainability in the province of New Brunswick, Canada](#) (en anglais seulement) (PDF; 1,85 Mo). Consulté le 23 octobre 2024.

²⁵ SGS Belgium SA/NV (2018) [Forest Sustainability in the province of Newfoundland and Labrador, Canada](#) (PDF; 1,53 Mo) (en anglais seulement). Consulté le 23 octobre 2024.

SGS Belgium S.A./NV (2018) [Forest Sustainability in the province of Newfoundland and Labrador, Canada](#) (en anglais seulement) (PDF; 1,53 Mo). Consulté le 23 octobre 2024.

Annexe A. Tableaux de données utilisées pour les figures

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Approvisionnement durable maximal en bois et récolte annuelle de bois rond industriel, Canada, de 1990 à 2

Année	Approvisionnement durable en bois (en millions de mètres cubes)	Bois rond industriel récolté (en millions de mètres cubes)	Bois rond industriel récolté en proportion de l'approvisionnement durable en bois (pourcentage)
1990	248	156	63
1991	246	154	63
1992	242	164	68
1993	238	170	71
1994	238	177	74
1995	234	183	78
1996	235	178	76
1997	237	184	77
1998	235	174	74
1999	240	197	82
2000	235	200	85
2001	236	184	78
2002	237	195	82
2003	240	181	76
2004	247	208	84
2005	245	201	82
2006	248	183	74
2007	252	162	64
2008	251	138	55
2009	242	116	48
2010	238	141	59
2011	233	147	63
2012	231	149	65
2013	228	151	66
2014	231	150	65
2015	223	156	70
2016	219	155	71
2017	219	153	70
2018	217	155	71
2019	216	139	65
2020	215	138	64
2021	215	137	64
2022	214	130	61

Remarque : Les données sur l'approvisionnement durable en bois présentées concernent uniquement le bois rond industriel, qui est destiné à être livré à une usine (par exemple, les billes et billons et le bois à pâte) et comprend également les poteaux et les pieux. La colonne récoltée totale de bois rond comprend la récolte de bois rond industriel, de bois de foyer et de bois de chauffage.

Source : Conseil canadien des ministres des forêts (2024) [Base de données nationale sur les forêts](#).

Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Nombre de feux de forêt par région, Canada, de 1990 à 3

Année	Région de l'Atlantique (nombre d'incendies)	Colombie-Britannique (nombre d'incendies)	Ontario (nombre d'incendies)	Région des Prairies (nombre d'incendies)	Québec (nombre d'incendies)	Territoires (nombre d'incendies)	Totale (nombre d'incendies)
1990	1 077	3 255	1 612	2 825	851	390	10 010
1991	1 545	2 014	2 560	2 378	1 216	518	10 231
1992	1 005	3 805	960	2 058	765	401	8 994
1993	826	1 497	742	1 760	543	609	5 977
1994	953	4 057	1 079	2 183	499	908	9 679
1995	1 069	1 474	2 150	2 121	1 265	366	8 445
1996	748	1 360	1 275	1 247	1 250	499	6 379
1997	850	1 176	1 646	1 325	876	217	6 090
1998	841	2 663	2 291	3 522	854	597	10 768
1999	1 293	1 198	1 025	2 724	1 037	331	7 608
2000	703	1 551	653	1 643	517	330	5 397
2001	1 213	1 320	1 596	2 432	1 005	196	7 762
2002	716	1 795	1 163	3 150	899	155	7 878
2003	656	2 490	1 043	3 124	720	237	8 270
2004	660	2 418	435	2 072	322	581	6 488
2005	732	1 006	1 978	2 017	1 375	344	7 452
2006	628	2 587	2 292	3 316	684	247	9 754
2007	780	1 641	1 129	2 135	939	295	6 919
2008	495	2 058	344	2 803	223	316	6 239
2009	547	3 101	391	2 443	485	178	7 145
2010	479	1 731	933	3 120	740	313	7 316
2011	227	684	1 340	1 839	331	257	4 678
2012	837	1 659	1 635	2 573	798	416	7 918
2013	609	1 879	582	2 224	528	434	6 256
2014	358	1 478	309	2 157	296	422	5 020
2015	503	1 871	675	3 150	392	443	7 034
2016	582	1 075	657	2 100	607	246	5 267
2017	508	1 400	781	2 264	322	383	5 658
2018	613	2 123	1 339	2 317	597	114	7 103
2019	425	843	541	1 623	362	265	4 059
2020	741	684	614	1 156	712	94	4 001
2021	381	1 663	1 206	2 565	629	265	6 709
2022	489	1 818	281	2 049	453	563	5 653
2023	531	2 269	743	1 916	713	522	6 694

Remarque : Les données comprennent les incendies d'origines connue, inconnue et indéterminable. La région des Territoires comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Le Nunavut n'a pas été inclus puisqu'il ne fait pas partie de l'entente d'échange de données avec Ressources naturelles Canada. La région des Prairies comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. La région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador. Les totaux pour 2023 n'incluent pas les feux de forêt ayant eu lieu dans les parcs nationaux car ils n'ont pas été redistribués dans les provinces et territoires appropriés.

Source : Conseil canadien des ministres des forêts (2024) [Base de données nationale sur les forêts](#).

Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Superficie brûlée par des incendies de forêt par région, Canada, de 1990 à 3

Année	Région de l'Atlantique (kilomètres carrés)	Colombie-Britannique (kilomètres carrés)	Ontario (kilomètres carrés)	Région des Prairies (kilomètres carrés)	Québec (kilomètres carrés)	Territoires (kilomètres carrés)	Totale (kilomètres carrés)
1990	320	758	1 836	2 911	833	2 875	9 533
1991	618	252	3 188	3 559	4 383	3 457	15 458
1992	84	305	1 760	5 351	271	748	8 518
1993	297	52	1 047	7 032	1 282	9 794	19 504
1994	1 114	298	836	23 715	1 160	34 490	61 613
1995	17	481	6 126	28 800	7 277	31 053	73 754
1996	840	207	4 490	1 539	6 916	4 626	18 618
1997	95	30	386	506	3 931	1 380	6 327
1998	411	768	1 582	22 440	4 183	18 027	47 410
1999	424	116	3 283	4 813	978	7 559	17 171
2000	1 045	178	68	2 800	392	1 859	6 342
2001	23	142	109	4 531	331	1 341	6 477
2002	156	86	1 822	14 802	10 138	633	27 636
2003	292	2 834	3 191	12 718	883	1 766	21 684
2004	29	2 203	17	7 180	31	22 370	31 830
2005	193	368	424	3 826	8 001	4 056	16 868
2006	62	1 394	1 500	15 123	1 364	1 564	21 007
2007	127	300	407	8 760	3 427	4 835	17 855
2008	30	153	14	13 218	16	3 219	16 649
2009	178	2 475	207	1 417	940	2 409	7 626
2010	16	3 372	148	20 116	3 149	4 979	31 780
2011	6	132	6 360	13 651	124	3 702	23 974
2012	300	1 032	1 530	10 986	640	3 628	18 117
2013	314	188	511	15 410	18 728	7 534	42 685
2014	95	3 689	64	6 725	639	34 245	45 457
2015	45	2 810	427	26 821	62	8 920	39 084
2016	118	1 005	862	8 101	339	2 771	13 196
2017	19	12 299	1 129	7 740	384	14 324	35 894
2018	9	13 609	2 657	5 122	863	1 028	23 288
2019	7	215	2 697	11 233	97	3 612	17 862
2020	64	147	155	971	600	246	2 182
2021	9	8 664	7 846	21 653	497	2 120	40 789
2022	275	1 356	26	6 153	297	7 744	15 851
2023	479	28 408	4 415	39 920	43 229	45 374	161 825

Remarque : Les données comprennent les incendies d'origines connue, inconnue et indéterminable. La région des Territoires comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Le Nunavut n'a pas été inclus puisqu'il ne fait pas partie de l'entente d'échange de données avec Ressources naturelles Canada. La région des Prairies comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. La région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador. Les totaux pour 2023 n'incluent pas les feux de forêt ayant eu lieu dans les parcs nationaux car ils n'ont pas été redistribués dans les provinces et territoires appropriés.

Source : Conseil canadien des ministres des forêts (2024) [Base de données nationale sur les forêts](#).

Tableau A.4. Données pour la Figure 4. Superficie perturbée par les insectes, Canada, de 1990 à 2

Année	Superficie perturbée (1 000 kilomètres carrés)
1990	202
1991	339
1992	421
1993	206
1994	116
1995	130
1996	72
1997	43
1998	62
1999	103
2000	156
2001	245
2002	206
2003	205
2004	131
2005	163
2006	199
2007	187
2008	139
2009	151
2010	130
2011	90
2012	88
2013	201
2014	204
2015	157
2016	155
2017	171
2018	164
2019	145
2020	178
2021	153
2022	132

Remarque : Comprend la mortalité des arbres causée par les scolytes. Les arbres qui souffrent de défoliation de modérée à sévère sont ceux sur lesquels au moins 30 % du feuillage actuel a été enlevé.

Source : Conseil canadien des ministres des forêts (2024) [Base de données nationale sur les forêts](#).

Tableau A.5. Données pour la Figure 5. Superficie totale estimée du déboisement annuel, Canada, de 1990 à 2

Année	Superficie totale estimée de déboisement (kilomètres carrés)
1990	641
1991	627
1992	581
1993	861
1994	471
1995	422
1996	433
1997	437
1998	476
1999	506
2000	448
2001	446
2002	553
2003	489
2004	505
2005	492
2006	758
2007	482
2008	484
2009	427
2010	413
2011	429
2012	447
2013	550
2014	583
2015	573
2016	573
2017	526
2018	500
2019	508
2020	506
2021	505
2022	492

Source : Ressources naturelles Canada (2025) [Rapport annuel sur l'état des forêts au Canada](#).

Tableau A.6. Données pour la figure 6. Superficie totale plantée et semée, Canada, de 1990 à 2

Année	Superficie totale plantée (kilomètres carrés)	Superficie totale semée (kilomètres carrés)	Semis plantés (en millions)
1990	4 844	408	800
1991	4 650	667	761
1992	4 234	362	691
1993	4 186	291	675
1994	4 422	305	679
1995	4 428	266	678
1996	4 394	328	651
1997	4 499	269	684
1998	4 492	326	698
1999	4 562	263	708
2000	4 599	201	702
2001	4 765	214	702
2002	4 486	189	655
2003	4 369	461	643
2004	4 414	217	645
2005	4 737	195	681
2006	4 921	205	715
2007	4 928	346	704
2008	4 547	206	670
2009	4 052	159	584
2010	3 924	121	534
2011	3 792	112	548
2012	3 666	105	524
2013	4 354	116	585
2014	4 283	172	580
2015	4 442	198	607
2016	4 323	299	638
2017	4 409	189	633
2018	4 342	69	624
2019	4 484	88	642
2020	4 685	136	684
2021	4 949	87	711
2022	4 131	98	584

Remarque: Les données pour 2022 comprennent uniquement des données sur les terres provinciales. Les données de 1990 à 2021 comprennent des données sur les terres provinciales, fédérales et privées.

Source : Conseil canadien des ministres des forêts (2024) [Base de données nationale sur les forêts](#).

Pour plus de renseignements :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

Édifice Place Vincent Massey

351, boul. Saint-Joseph

Gatineau QC K1A 0H3

Sans frais : 1-800-668-6767

Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca